

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 novembre 2016

L'an deux mil seize, le 15 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de BRUGNON Philippe. LOCQUEGNIES Dominique a été nommée secrétaire de séance.

I/ Finances

Admission en non-valeur

Considérant que le comptable public expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces présentées pour un montant de 25 € en raison des motifs énoncés dans les états des présentations et admissions en non-valeur, le Conseil Municipal après avoir délibéré d'accepter en non-valeur le titre n°104 pour un montant de 25 €

Décision modificative/BP 2016

En complément du budget 2016, il est décidé d'ajouter les crédits suivants :

Dépenses		Recettes	
Art. opération	Montant	Art. opération	Montant
2313 (23) Constructions	40 000€	1068 (10) excédents de fonctionnement capitalisé	40 000€
Total dépenses	40 000€	Total recettes	40 000€

II/Nom de l'école publique de Rilly La Montagne

Une liste de noms a été proposée par les parents d'élèves. 3 devront être retenus par les conseillers afin d'établir un classement.

III/Commission des bâtiments

Un nouvel agrainage des pigeons est en cours. Les vitraux ont été changés à l'église par la société GRIMAUD. Un devis de 4800€ est présenté pour la rénovation du couloir et du préau de la maison des associations. Les travaux sont à programmer.

Des devis seront demandés pour la réfection de la toiture de la Mairie.

IV/SIEM

Les travaux d'éclairage public de la rue Yvon Floquet, de la Cour de la Gare et de la rue de la Gaité seront réalisés par le SIEM. Le SIEM subventionnant 25% des travaux, une convention sera signée prévoyant la participation financière de la commune de 16 251.91€.

V/ Environnement

L'opération coteaux propres de 2016 a permis de ramasser 295kg de déchets par environ 30 personnes. Un organisateur est recherché pour l'édition 2017.

La canalisation d'eau de Mailly Champagne, ludes, Chigny les Roses et Rilly La Montagne sera refaite début 2017.

Engagement « zéro phyto »

Afin de préserver l'environnement, le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité de s'engager dans la démarche « zéro phyto » et de ne plus utiliser de désherbant phytosanitaire dans les espaces publics.

Le dossier de candidature est actualisé par la commission environnement pour le prochain passage du jury national du fleurissement. Les plantations 2016 sont terminées. Les sapins seront livrés le 30 novembre prochain.

VI/Recensement de la population communale

Le recensement de la population de la commune de Rilly la Montagne se déroule du 19 janvier au 18 février 2017 et sera principalement effectué par internet. Des codes personnels et confidentiels seront remis aux habitants afin de réaliser leur recensement directement en ligne.

VII/ Aménagement d'un terrain multisports

Considérant le montant estimatif des travaux d'aménagement d'un terrain multisports de 60 520€ HT soit 76 624€ TTC, à proximité du pôle scolaire, le conseil municipal sollicite l'aide financière du Département de la Marne et de l'État.

VIII/ Construction du pôle santé : Etude géotechnique-bureau de Contrôle Technique-Mission de coordination SPS

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir les offres :

- de la société FONDASOL pour la réalisation des missions géotechniques pour un montant de 7790€ HT soit 9348€ TTC
- de la société SOCOTEC pour la réalisation de la coordination SPS pour un montant de 1760€ HT soit 2112€ TTC
- de la société SOCOTEC pour la réalisation de la mission de Contrôle Technique pour un montant de 3920€ HT soit 4704€ TTC

Le conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'exécution et le règlement de ces marchés.

IX/Création du Grand Reims

Une présentation du fonctionnement de la Communauté Urbaine (CU) et des instances décisionnelles est faite aux membres du Conseil. Des pôles seront créés sur le territoire de la CU.

X/Questions diverses

L'emblème « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial » est présenté aux membres du conseil, il pourra être inséré dans les documents de communication, courriers, site internet de la commune.

Une demande a été déposée pour un éclairage supplémentaire le long de la sente près du pôle scolaire.

Il est prévu d'organiser un marché 1 fois par trimestre. Le premier sera programmé vers le 31 mars 2017 et aura lieu en nocturne (16h30-20h30) place de la Mairie.

Bois

Il n'y pas d'affouage prévu en 2017.